

PROCÈS-VERBAL

5^e réunion

Le mercredi 15 février 2012

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^{re} Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
M ^{me} Julie Chouinard	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^{re} Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Le P^r Sébastien Lebel-Grenier, doyen de la Faculté de droit, arrive au cours des échanges relatifs au point 4 de l'ordre du jour (CU-2012-02-15-04).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
M. Guillaume Raymond	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Renaud Giraldeau	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation
P ^r Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé

P^{re} Michèle Vatz-Laaroussi Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P^{re} Nathalie Vézina Professeure, Faculté de droit

La personne suivante est invitée :

M^{me} France Myette Registraire, Bureau de la registraire

CU-2012-02-15-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2012-02-15-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2011

À la résolution CU-2011-12-14-06, 3^e puce, la vice-rectrice aux études informe que les mots « de la maîtrise en études françaises » ont été ajoutés afin de préciser le programme au sein duquel sera fermé le cheminement en communication, rédaction et multimédia.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2011, tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

CU-2012-02-15-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2011

Résolution CU-2011-12-14-04 – Faisant suite à la question d'un membre, en regard des demandes d'admission traitées pour le trimestre d'hiver 2012, la vice-rectrice aux études a effectué les vérifications nécessaires et informe qu'il n'y a pas eu d'impact quant au premier versement exigé des étudiantes et des étudiants pour confirmer leur admission dans un programme à temps complet.

Résolution CU-2011-12-14-05 – La vice-rectrice aux études confirme que le conseil de faculté de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, à sa séance du 13 décembre 2011, a approuvé la création du microprogramme de 2^e cycle sur la mise en œuvre d'un dossier de santé informatisé. De plus, elle précise que les activités pédagogiques du microprogramme sont offertes en français et en anglais, et sont suivies en ligne à l'aide des technologies Moodle et Via.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2012-02-15-04
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- *Plan de financement des universités québécoises 2011-2017* – mise en place d'ententes de partenariat entre le gouvernement du Québec et chacune des universités – énumération de quelques principes, cibles d'action et indicateurs sur lesquels seront fondées les ententes de partenariat;
- approbation, par le conseil d'administration le 13 février 2012, de deux ententes-cadres de partenariat, l'une avec l'Université du Québec à Montréal et l'autre avec l'Université Bishop's.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2012-02-15-05

Diplôme de 2^o cycle en pratiques artistiques actuelles – création de programme – approbation

Les membres échangent sur le projet de création de programme de diplôme de 2^o cycle en pratiques artistiques actuelles, notamment sur la rémunération des chargées et chargés de cours qui enseigneront et encadreront des étudiantes et étudiants inscrits audit programme. À la suite des discussions, le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante confirme que la mise en œuvre de ce programme se fera dans le respect de la convention collective du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCCUS). Un membre demande le vote.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil universitaire :

- approuve la création du diplôme de 2^o cycle en pratiques artistiques actuelles de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopter la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2012.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2012-02-15-06

Capacités d'accueil et contingents 2012-2013 – programmes de 1^{er} cycle – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année universitaire 2012-2013 :

- d'adopter les capacités d'accueil et les contingents pour l'admission aux programmes de baccalauréat, tels qu'ils sont présentés en annexe;
- d'adopter les cotes de rendement collégial (CRC) minimales exigées pour certains programmes, si des circonstances particulières le justifient.

CU-2012-02-15-07

Capacités d'accueil et contingents 2012-2013 – programmes de 2^o et 3^o cycles – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Pour répondre à la demande du directeur du Centre universitaire de formation en environnement, la vice-rectrice aux études informe les membres que la capacité d'accueil du programme de maîtrise en environnement, telle qu'elle apparaît dans le document en annexe, sera modifiée de la manière suivante :

Maîtrise en environnement

Capacités d'accueil 2012-2013

Cheminements :

- | | |
|---|----|
| • type cours en gestion de l'environnement avec stage, au Campus de Longueuil | 50 |
| • gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université Montpellier 2 | 30 |
| • gestion de l'environnement – double diplôme avec l'Université de technologie de Troyes | 15 |
| • gestion du développement durable – double diplôme avec l'ESCEM Tours-Poitiers | 50 |

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année universitaire 2012-2013 :

- d'adopter les capacités d'accueil déterminées par les facultés pour l'admission à certains de leurs programmes de 2^e et 3^e cycles, telles qu'elles sont présentées en annexe, en y incluant la modification suggérée, étant entendu que les facultés qui n'apparaissent pas dans le tableau en annexe n'ont pas exprimé de limite en lien avec des capacités d'accueil.

CU-2012-02-15-08

Université Bishop's – ententes particulières à l'entente-cadre de partenariat – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve les ententes particulières (Faculté de médecine et des sciences de la santé et Faculté des lettres et sciences humaines) découlant de l'entente-cadre de partenariat entre l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la vice-rectrice aux études et la doyenne ou le doyen de la faculté concernée à signer, pour et au nom de l'Université, lesdites ententes, telles qu'elles apparaissent en annexe;
- autorise la vice-rectrice aux études à approuver, avant la signature des ententes particulières, toute modification mineure à ces ententes, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature des ententes particulières, des ajouts ou des modifications à ces ententes, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2012-02-15-09

Instituto de Investigación, Innovación y Estudios de Posgrado para la Educación (Mexique) – accord de coopération scientifique et technologique – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- ratifie l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Instituto de Investigación, Innovación y Estudios de Posgrado para la Educación (Mexique), signé par le directeur général de l'Agence des relations internationales (ARIUS), pour et au nom de l'Université, tel qu'il est présenté en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, tout document découlant de cet accord;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-02-15-10

Escuela de Ciencias de la Educación (Mexique) – accord de coopération scientifique et technologique – renouvellement – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- ratifie l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Escuela de Ciencias de la Educación (Mexique), signé par le directeur général de l'Agence des relations internationales (ARIUS), pour et au nom de l'Université, tel qu'il est présenté en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, tout document découlant de cet accord;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-02-15-11

Université de Toulouse II – Le Mirail – convention de coopération – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la convention de coopération entre l'Université de Sherbrooke et l'Université de Toulouse II – Le Mirail dans le cadre du programme Erasmus Mundus EuroPhilosophie;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention, telle qu'elle apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la convention, des ajouts ou des modifications à cette convention, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-02-15-12

Université de technologie de Compiègne (France) – accord de coopération scientifique et technologique – renouvellement – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le renouvellement de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université de technologie de Compiègne (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté de génie);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-02-15-13

École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise d'Évry (France) – convention spécifique no 1 – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la convention spécifique no 1 entre l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIE) d'Évry (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des sciences);
- autorise la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention, telle qu'elle apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la convention, des ajouts ou des modifications à cette convention, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2012-02-15-14

Comité consultatif sur l'octroi des titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire, sous réserve de la réception de lettres de référence manquantes à certains dossiers de candidature :

- attribue les titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite aux personnes dont les noms apparaissent au document présenté en annexe;
- déclare confidentiels les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que les récipiendaires soient avisés.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2012-02-15-15

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2011-2012, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 11 avril 2012, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

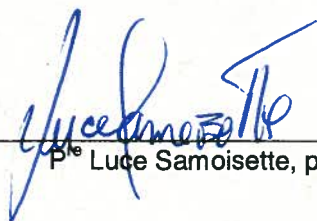
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2012-02-15-16

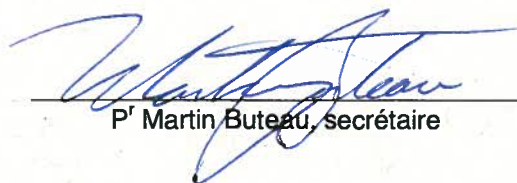
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 11 avril 2012.



P^e Luce Samoisette, présidente



P^r Martin Buteau, secrétaire

CONSEIL UNIVERSITAIRE DU 15 FÉVRIER 2012

ANNEXE CONFIDENTIELLE JUSQU'À CE QUE LES RÉCIPENDAIRES SOIENT AVISÉS

CU-2012-02-15-14

Comité consultatif sur l'octroi des titres de docteur ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution – confidentialité

- Docteur d'honneur en éducation à Pre Caroline Webster-Stratton
- Docteur d'honneur en lettres et sciences humaines au Pr Luis Fernando Lara Ramos
- Docteur d'honneur institutionnel à Mme Monique F. Leroux
- Professeur émérite à Pr Francis Corpataux (Faculté d'éducation)